

NOBILIAIRE

D'AUVERGNE,

PAR

J.-B. BOUILLET,

CLERMONT-FERRAND,

Imprimerie de **PEROL**, rue Barbançon, 2.

1846.

DE LAVIE ou DE LA VIE, vicomtes de Villemur, en Languedoc, barons de Calvinet, en Auvergne. — Famille du Quercy, qui se trouvait alliée à celle de Jacques d'Euse, cardinal, évêque de Porto, lorsque celui-ci fut élu pape le 7 août 1316. Cet événement, comme on peut le penser, contribua à son élévation. Jacques de Lavie, neveu du souverain pontife, fut immédiatement pourvu de l'évêché d'Avignon et revêtu de la pourpre romaine, honneurs dont il ne jouit pas longtemps, car il mourut au mois de juillet 1317. Arnaud de Lavie, son frère, lui succéda au cardinalat, et sur le siège d'Avignon qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en l'année 1386. Ces deux cardinaux avaient pour frère Pierre de Lavie, chevalier, auquel D. Coll donne pour femme Marie de Beaumarchès, fille unique et héritière d'Eustache de Beaumarchès, bailli de la haute Auvergne, sénéchal de Carcassonne, seigneur de Calvinet, de Chambeul, de Sénézergues, et en partie de Tournemire. Le roi Philippe-le-Long le gratifia de la vicomté de Villemur en 1318. De si hautes dignités,

jointes à tant de faveurs et d'opulence , placèrent promptement cette famille à un degré élevé de splendeur; de grandes maisons brigèrent son alliance, et les enfants de Pierre de Lavie s'unirent en mariage aux comtes de Périgord; aux sires de Pons, vicomtes de Tu-

renne et de Carlat; aux Dauphins d'Auvergne , aux Chauvigny-Châteauroux, aux Cardaillac, aux Montal, aux Castelpers, etc., etc.

PIERRE DE LAVIE eut pour successeurs dans la vicomté de Villemur et la baronnie de Calvinet, Jacques I^{er}, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité masculine; Arnaud de Lavie, son frère, vicomte de Villemur et baron de Calvinet, qui, de son mariage avec Marguerite de Chauvigny-Châteauroux, eut Jacques II, mort avant son père, et Jeanne de Lavie de Villemur, mariée à Jean de Montal, premier du nom, baron de la Roquebrou, de Carbonnières

et de Viescamp. Arnaud de Lavie-Villemur testa en 1382, fit des legs aux Montal, et institua pour son héritier universel, Jacques de Lavie-Villemur, *son neveu, fils de Jean de Villemur*. Ce Jacques, troisième du nom, fit lui-même son testament en faveur de Marguerite de Castelpers, sa femme, en 1415, et vendit la vicomté de Villemur à Jean de Foix, comte de Foix, le 23 juillet 1425. En lui s'éteignit la postérité de Pierre de Lavie de Villemur, et après sa mort, arrivée vers 1430, Jean de Montal, deuxième du nom, et Amaury de Montal, son frère, réclamèrent,

mais sans succès, une partie de sa succession. On n'est pas d'accord sur le temps et la manière dont la baronnie de Calvinet passa au duc de Bourbon. D. Coll et Chabrol sont fort peu explicites à ce sujet; mais il y a lieu de croire que ce prince ne l'acquit pas directement de Jacques de Lavie. Peut-être lui vint-elle par représentation de la maison des Dauphins d'Auvergne, représentant elle-même Marie de Lavie de Villemur.

François Duchesne, historien des cardinaux français, et Baluze diffèrent un peu au sujet des armoiries de la maison de Lavie; toutefois, nous nous tiendrons à celles gravées dans l'histoire de la maison d'Auvergne, t. 1, p. 186, qui sont : *écartelées aux 1^{er} et 4^e d'argent, au lion d'azur; aux 2^e et 3^e d'or, à deux fasces crénelées de gueules.* (Voyez pl. 18, fig. 6.)

De Lavie.

